

Hebdo Canada



Volume 3, No 47
(Hebdomadaire)

le 19 novembre 1975

Principes directeurs de la politique future du Canada sur l'Immigration, 1

"La mer et son avenir": Un message du Canada à l'Expo '75 d'Okinawa, 3

70 Québécois vont enseigner un an en Louisiane, 4

Nouvelles brèves, 4

Le Canada à la Conférence de l'OAA, 5

Le français devient langue obligatoire au Québec, 5

Contributions au PNUD et à l'UNICEF, 5

Vente de blé au Brésil, 5

Une méthode qui révolutionnera l'élevage des bovins, 5

Des érudits étrangers visiteront le Canada, 6

Près de 150 professeurs québécois enseignent en France, 6

L'euthanasie, thème du colloque d'Edmonton, 6

Visite d'une équipe d'examineurs, 7

Principes directeurs de la politique future du Canada sur l'Immigration

Après 35 semaines de travail et environ 50 réunions publiques dans 21 villes du Canada au cours desquelles plus de 1,800 particuliers et associations ont exposé leurs points de vue, le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la politique de l'immigration a remis son rapport final à la Chambre le 6 novembre dernier.

Même si le Livre vert sur l'immigration a souvent servi de point de départ au débat national dans lequel le Comité s'est lancé, le rapport "cherche à déterminer les préoccupations générales qui ressortent de ses rencontres avec le public et aussi de ses enquêtes. Il vise à exprimer les vues du Comité sur la plupart de ces questions et recommande de conserver ou de modifier certaines politiques ou modalités précises; enfin, il expose les grandes lignes de la future politique canadienne d'immigration."

Voici quelques extraits de ce rapport:

Selon le rapport, le Comité estime qu'un pays aussi vaste et aussi peu habité que le Canada ne peut pas se permettre une baisse démographique; tous ses membres considèrent donc que le Canada doit continuer à accueillir un minimum de 100,000 immigrants par an aussi longtemps que le taux actuel de fécondité se maintiendra...Le Comité est d'accord pour que le gouvernement, en fixant l'objectif annuel mentionné plus loin, ne considère pas le chiffre minimum de 100,000 comme plafond.

Par conséquent, le Comité rejette l'opinion de certains de ceux qui ont présenté des mémoires, voulant que le Canada ferme ses portes à l'immigration. D'autre part, à une époque de mobilité accrue, le Comité pense que le Canada ne peut pas se permettre d'adopter une politique de la "porte ouverte" et doit continuer à régler le total annuel des immigrants au Canada. Le Comité est en faveur d'une politique de modération entre ces deux extrêmes.

Pour mettre en oeuvre une telle politique, le Comité est tout à fait d'accord avec le gouvernement de Terre-Neuve qui a soutenu que "en cette période de croissance démographique galopante, d'épuisement rapide des ressources et d'inquiétude économique, il faut réussir à contrôler et à orienter (l'immigration) ...pour servir au mieux les intérêts des Canadiens". Pour ce faire, on devrait tenir compte des besoins à long terme autant que des pressions à court terme.

* * * *

Facteurs économiques

Le Comité recommande qu'à l'avenir l'immigration soit considérée comme un élément central d'une politique démographique nationale, et qu'on réalise cet objectif en fixant un nombre d'immigrants qu'on rajusterait de temps à autre pour aboutir à un accroissement démographique équilibré, compte tenu de l'évolution des conditions et des besoins économiques, ce qui signifie un nouvel engagement des pouvoirs publics à planifier la formulation des objectifs en matière d'immigration, et également l'acceptation d'un argument présenté énergiquement par M.

Raynauld, président du Conseil économique du Canada, à savoir que "Une modification du rythme de la croissance démographique peut avoir des conséquences capitales sur l'économie, que ce rythme soit plus lent ou plus rapide". Ultérieurement, durant l'interrogatoire M. Raynauld a exprimé son opinion plus explicitement: "Il serait peu souhaitable que l'immigration fluctue trop, pas plus que le revenu et les investissements, parce que cette situation provoque une instabilité de l'économie qui est très coûteuse pour le Canada."

Préjugés à l'égard des immigrants

L'opinion selon laquelle les immigrants s'entassent dans les villes, aggravent la pénurie de logement, contribuent à la hausse de la criminalité, transportent des maladies infectieuses